

DECISION N° 2025.013

Objet : Marché 2024.006
Rénovation énergétique de l'école maternelle

Le Maire de VILLEMOSTAUSSOU,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L 2121-30 et les articles L 2122-22 4° et L2122-23,

Vu la délibération n° 2020-027 du Conseil Municipal en date du 23 Mai 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire,

DECIDE

De signer le marché n° 2024.0061 « Rénovation énergétique de l'école maternelle Lot 01 Menuiseries extérieures » avec la SCOP RICHARD

Montant Lot 01 : 58 152.00 € HT

Nombre d'offres reçues : 2

De signer le marché n° 2024.0062 « Rénovation énergétique de l'école maternelle Lot 02 Faux plafonds » avec la SARL THN PLATRERIE

Montant Lot 02 : 6 430.00 € HT

Nombre d'offres reçues : 2

De signer le marché n° 2024.0063 « Rénovation énergétique de l'école maternelle Lot 03 CVC » avec la société NACENTA

Montant Lot 03 : 87 402.00 € HT

Nombre d'offres reçues : 7

Avis d'appel public à la concurrence le 19/11/2024

Date limite de présentation des offres : 13/12/2024 à 12h00

Type de marché : Travaux Forme de marché : MAPA Nombre de lots : 3

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

↳ M. le Préfet de l'Aude,

↳ M. le Percepteur.

Fait à VILLEMOSTAUSSOU, le 10 MARS 2025



Le Maire

réception en préfecture
011-211104294-20240310-2025-013-AI
Date de télétransmission : 25/03/2025
Date de réception préfecture : 25/03/2025

Bruno GIACOMEL